

## Fiche n°6

### Un système de tarifs de soutirage par niveaux de tension et par options tarifaires

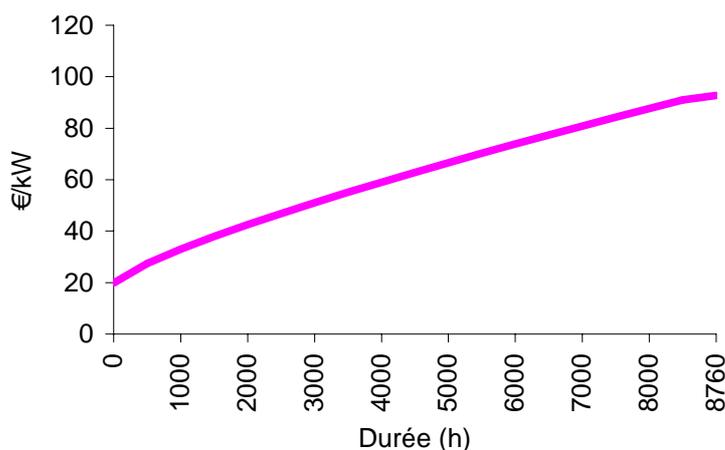
Le tarif d'utilisation des réseaux est non-discriminatoire. Pour autant, cela ne signifie pas que tous les utilisateurs paient le même prix. Trois dimensions objectives déterminent les coûts de réseau et, en conséquence, les tarifs : les niveaux de tension, les taux d'utilisation et les profils d'utilisation dans le temps.

Premièrement, les tarifs de soutirage distinguent un système de tarifs à la tension (Basse, Moyenne, Haute tension). Les utilisateurs paient ainsi les coûts des différents niveaux de tension utilisés pour les alimenter. Les utilisateurs raccordés en HTB3 (400 000 V) ne paient que les coûts de ce niveau de tension ; ceux raccordés en HTB2 (150 000 ou 225 000 V) contribuent aux coûts des réseaux HTB3 et HTB2 ; et ainsi de suite jusqu'au niveau de tension BT qui couvre les coûts de tous les réseaux utilisés pour son alimentation depuis les centrales de production : HTB3, HBT2, HTB1, HTA et BT.

Deuxièmement, les tarifs comportent une part facturée à la puissance<sup>1</sup> et une autre part facturée en fonction de l'énergie soutirée<sup>2</sup>. En effet, les coûts de réseau dépendent à la fois du besoin de puissance des utilisateurs et de l'énergie effectivement soutirée. Les tarifs applicables sont donc fonction du taux d'utilisation de la puissance souscrite (exprimé par un ratio compris entre 0 et 1) ou, ce qui est équivalent, de la durée d'utilisation (la durée exprimée en heures est comprise entre 0 et 8760, c'est le rapport de l'énergie soutirée par la puissance, soit des kWh divisés par des kW).

Pour les niveaux de tension HTB et HTA, le tarif est légèrement concave en fonction du taux d'utilisation, comme l'illustre le graphe suivant pour le tarif HTA.

HTA



<sup>1</sup> Puissance « active » exprimée en kW – kiloWatts – ou puissance « apparente » exprimée en kVA - kiloVolt-Ampères- pour la basse tension.

<sup>2</sup> En kWh – kiloWatt-heures. Pour recourir à une métaphore, la puissance correspondrait à la taille du tuyau, tandis que l'énergie correspondrait à la quantité de liquide qui traverse le tuyau.

De même, pour les niveaux HTA (moyenne tension) et Basse tension, plusieurs options co-existent. Chaque utilisateur (ou son fournisseur mandaté à cet effet) doit choisir l'option qui lui convient le mieux en fonction de sa durée d'utilisation.

Troisièmement, afin notamment d'assurer une transition avec les tarifs intégrés pratiqués par le fournisseur historique, certains tarifs comportent une « différenciation temporelle » : ils seront choisis en principe par les utilisateurs qui ont une plus forte consommation pendant les périodes dites « creuses » (été et heures creuses). Cette différenciation des tarifs a pour effet d'inciter les utilisateurs à limiter leur consommation aux périodes où la consommation de l'ensemble des consommateurs est la plus élevée, ce qui peut contribuer à améliorer le taux d'utilisation des ouvrages d'acheminement. Elle a aussi un effet favorable sur le taux d'utilisation des moyens de production d'énergie. Toutefois, cet effet ne peut être que relatif compte tenu des poids respectifs de l'acheminement et de la fourniture d'énergie dans la facture des consommateurs. Pour les grands consommateurs raccordés en haute tension, l'acheminement représente généralement moins de 15% de la facture totale (réseau et fourniture d'électricité), ils sont donc principalement sensibles aux signaux économiques transmis par les prix des marchés de gros. Pour les petits consommateurs, l'acheminement représente environ 50% de la facture totale mais, en France, le faible développement des équipements de comptage et de télécommande appropriés au marché de masse français rend pour l'instant difficile la transmission de signaux économiques pertinents reflétant à la fois les coûts de fourniture et les coûts des réseaux qui obéissent à des logiques différentes.